L'intervention canadienne

Pour prendre les mesures qui garantiront une utilisation durable de nos ressources naturelles et environnementales, il est essentiel de connaître l'état général de notre environnement, les modèles, les tendances et les répercussions des rapports qui existent entre l'activité humaine et l'environnement. Nos efforts pour maintenir la qualité de l'environnement peuvent se comparer aux objectifs de développement durable que propose la stratégie mondiale de la conservation.

L'état de notre environnement indique-t-il que nous réussissons dans les domaines suivants :

- l'entretien des systèmes essentiels au maintien de la vie,
- la préservation de la diversité génétique,
- l'utilisation des espèces et des écosystèmes en assurant leur pérennité?

Pour évaluer si nous parvenons effectivement à maintenir un environnement sain et à assurer un développement durable, il nous faut recueillir de l'information sur les tendances environnementales et en analyser la signification.

La Loi canadienne sur la protection de l'environnement, promulguée en 1988, confère une assise législative à la production de rapports sur l'état de l'environnement.

De tels rapports permettent aux Canadiens de comprendre les nombreux défis qu'ont à relever les sciences de l'environnement. Grâce à l'évolution scientifique, nous sommes mieux en mesure de surveiller la présence de polluants, mais moins aptes à interpréter ces données de manière significative : il est primordial de réduire cet écart. La production de ces rapports facilite l'évaluation de l'état général de l'environnement du pays, et permet en outre de tenir compte des données environnementales dans la prise de décisions.

Le gouvernement a également constitué la table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, qui regroupe d'importants décideurs des secteurs privé et public. Leur mandat consiste à concilier expansion économique et protection de l'environnement.

Sur la scène mondiale, le Canada joue un rôle de premier plan en matière environnementale. Il participe à la plupart des conférences internationales et tente de les orienter vers des mesures concrètes. La plus importante d'entre elles, la Conférence mondiale des Nations Unies sur l'environnement et le